Les prix de l'électricité pour
Direct Fixed

Prix d'injection valable jusqu'à la fin ou la reconduction de votre Contrat (TVA exclue)

Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Contractuelles de votre Contrat avec Electrabel sa (ci-après "ENGIE")

Les prix pour l'injection de l'électricité sont repris sous le point 1. Ce prix vous sera crédité conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat.

1. PRIX D'ÉNERGIE FIXE

	INJECTION Tarif exclusivement applicable pour les installations de production décentralisées situées en Belgique raccordées en basse tension (1)
NORMAL	
Prix par kWh (c€/kWh)	3,545
BIHORAIRE	
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	3,855
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	2,483

(1) Le tarif d'injection correspond aux prix auxquels ENGIE achète votre électricité produite et injectée sur le réseau conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat. Ce tarif s'applique uniquement pour les installations de production décentralisées situées en Belgique raccordées en basse tension et disposant d'un compteur intelligent ou bidirectionnel. En plus du tarif d'injection, une redevance fixe est due et sera facturée sauf si vous êtes déjà client chez ENGIE pour la livraison d'électricité, auquel cas vous payez une seule redevance fixe du tarif de consommation. Le prix d'injection n'est pas soumis à la TVA.

JMC/R_INJECTION_DIRECT_FIXED_FR 02/01/2022 - Electrabel sa - TVA BE 0403.170.701 RPM Bruxelles